

Les universités : des partenaires incontournables du développement du Québec

Quatre engagements sollicités auprès des partis politiques

1

Faire des universités des partenaires incontournables des stratégies de développement, d'attraction et de rétention des talents pour le Québec

> en mobilisant l'expertise du milieu universitaire dans l'élaboration d'une stratégie d'attraction, de rétention et de mobilisation des talents, d'ici et d'ailleurs, pour répondre aux besoins actuels et futurs du Québec en matière de main-d'œuvre hautement qualifiée, de recherche et d'innovation

> en valorisant la formation universitaire – et des carrières qui y mènent –, afin d'accroître la diplomation universitaire, de favoriser la mobilité sociale et de réduire l'écart du Québec avec les provinces comparables

> en augmentant la subvention de fonctionnement et en compensant le manque à gagner découlant de l'absence d'indexation depuis 2020-2021, afin d'assurer à toute personne désireuse d'entreprendre des études universitaires la possibilité de le faire partout sur le territoire, dans tous les domaines disciplinaires et dans des conditions propices à sa réussite

2

Réinvestir dans les universités, la recherche et la création universitaire afin de renforcer durablement la capacité du Québec à innover, à accroître sa productivité et à améliorer la qualité de vie des Québécoises et Québécois

> en reconnaissant la recherche, la création et l'innovation universitaires comme des investissements stratégiques, générateurs de productivité, de richesse collective et de bien-être collectif durable du Québec

> en réinvestissant de façon récurrente dans l'écosystème de la recherche, de la création et de l'innovation afin de soutenir le transfert de connaissances, la valorisation de la recherche et le développement de nouvelles filières d'innovation au bénéfice du Québec

> en renforçant les mécanismes de prise de risque, d'investissement et de collaboration entre universités et entreprises, tout au long du continuum recherche-innovation

3

Assurer la compétitivité et le rayonnement des universités québécoises par des investissements prévisibles en infrastructures, en recherche et en transformation numérique

> en renforçant l'attractivité internationale du Québec comme destination d'études et de recherche

> en soutenant la diplomatie scientifique et la promotion de la recherche en français

> en comblant le déficit d'infrastructures immobilières dès l'année 2026-2027 afin d'assurer des milieux d'apprentissage, de recherche et d'innovation sécuritaires, sains et adaptés aux besoins des communautés universitaires

> en investissant annuellement dans la transformation numérique et l'intégration responsable de l'intelligence artificielle pour maintenir la compétitivité du réseau universitaire à l'échelle canadienne et internationale

> en faisant la promotion des intérêts du Québec auprès du gouvernement fédéral afin de préserver les acquis des investissements réalisés au cours des dernières années

4

Faire des universités des partenaires essentiels de l'élaboration des politiques publiques et reconnaître leur contribution distinctive au développement démocratique, social, culturel et économique du Québec

> en protégeant la liberté académique et l'autonomie universitaire, notamment en les reconnaissant dans un éventuel projet de constitution du Québec

> en fondant les décisions gouvernementales et les politiques publiques sur la science, les données probantes et l'expertise universitaire

> en associant systématiquement les universités aux grands chantiers structurants du Québec, lorsque leur expertise peut contribuer à l'atteinte des objectifs poursuivis

